



2025 – 2026

SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION

ACCUEILS PERISCOLAIRES PUBLICS & CENTRE DE LOISIRS



INSCRIPTIONS

Une rencontre avec votre enfant est **OBLIGATOIRE**, avant la première entrée au centre.

PERIODES D'OUVERTURE

ACCUEILS PERISCOLAIRES :

- Matin, midi, soir, les jours de classe, pour les élèves des écoles publiques de Cambo les Bains
- MERCREDIS SCOLAIRES

CENTRE DE LOISIRS HIVER, PRINTEMPS, ETE, AUTOMNE

- Fermetures : lundi 13 juillet 2026

17 au 31 août 2026 et vacances de fin d'année 2026

ACCUEILS - INSCRIPTIONS

Les inscriptions des **MERCREDIS** peuvent être annulées, le lundi 12h00, dernier délai.

Les inscriptions **VACANCES** ne peuvent plus être annulées, après la date limite d'inscription (Sauf arrêt maladie avec dépôt du certificat médical sous 48 h ou cas de force majeure évalués par nos élus)

- Enfants habitant Cambo les Bains ou un des parents habitant la commune,
- Enfants d'Ixassou, Espelette, Louhossoa, Larressore, Halsou, communes ayant passé convention avec la mairie de Cambo les Bains

Les enfants sont accueillis de 2.5 ans (si scolarisés) à 13 ans inclus.

Accueil ADOS 14/15 ans, 3journs /semaine en juillet.

Documents à fournir :

- N° allocataire CAF (ou dernière feuille d'Impôts)
- Photocopie de l'Assurance Extrascolaire
- Photocopie du vaccin D.T. Polio ou des 11 vaccins pour ceux nés depuis 2018
- Signature du Règlement intérieur

ENFANTS DEJA INSCRITS L'ANNEE PRECEDENTE :

Actualisation obligatoire des documents sur le Portail famille.

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE VALIDEE SANS UN DOSSIER COMPLET !

ESPACES D'ACCUEIL

MOINS DE 6 ANS : Ecole maternelle Chantecler

Entrée par la cour de l'école – Parking collège Errobi



PRIMAIRES : Centre de loisirs « L'Ile aux Enfants »

Entrée cour de l'école élémentaire avenue Curutchague

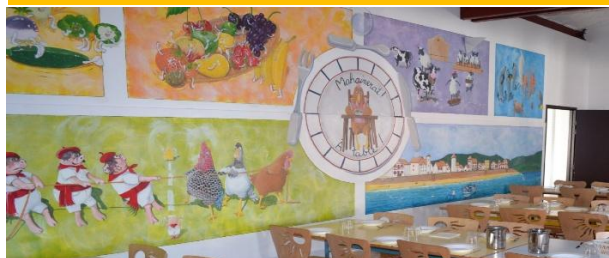


6^e /5^e et Ados en juillet : Local jeunes « Joko Leku »

Entrée près de la piscine



CANTINE INTERCOMMUNALE JANTEGI



RESTAURATION

MERCREDI, VACANCES : Déjeuner à la cantine Jantegi,
Goûter fourni
PERISCOLAIRE Les goûters devront être fournis par la famille

ACCUEILS PERISCOLAIRES PUBLICS

	MATIN	MIDI	SOIR
GARDERIE			16h00-16h15
ECOLE MATERNELLE	7h20- 8h20	11h50 – 13h20	16h15 – 18h15 Goûter Animation
ECOLE PRIMAIRE	7h15- 8h15	11h45 – 13h15	16h15– 18h15 Goûter Animations diverses : Aide aux leçons, ateliers

ANIMATION : Aide aux leçons, jeux plein air, jeux de société, ateliers bricolage et construction, sportifs, ½ h du conte...

- Gratuité : Temps méridien, de 16h00 à 16h15
- Goûter non fourni.

MERCREDIS, VACANCES

Accueil maternel : 3-5 ans à l'école maternelle
Accueil primaire : 6-11 ans école primaire et clsh
Accueil collégiens : 12/13ans : local jeunes

Fonctionnement MERCREDIS :

- A la journée
- En ½ journée matin /après-midi, avec ou sans repas.
- Abattement de 10 % à partir du 2^e enfant
- Pénalité de retard suivant heures arrivée et départ
- Supplément éventuel pour intervenants ou sorties, réservés aux enfants inscrits au moins 2 jours dans la semaine

Enfants < 6 ans : des heures de découverte en matinée, peuvent être envisagées avant la première inscription.

Prendre contact le service.

Fonctionnement Vacances :

Un engagement minimum est exigé :

- Forfait 3 jours dans la semaine d'inscription, pour les Enfants de la maternelle au CM2 > 3 jours seront facturés
- Forfait 2 jours dans la semaine d'inscription, pour les 6^e et 5^e > 2 jours seront facturés
- Pas de forfait jour pour les 14/15 ans
- Prix de journée comprend les repas et goûter
- Prix 1/2 journée après-midi, comprend le goûter
- Abattement de 10 % à partir du 2^e enfant
- Pénalité de retard suivant heures arrivée et départ
- Supplément pour intervenants ou sorties :
De la maternelle au CM2, une sortie ou un intervenant sont proposés par semaine pour chaque groupe.

ARRIVEES-DEPARTS DES ENFANTS

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, aucune entrée ou sortie en cours de journée ne sont autorisées afin

de respecter le projet d'animation mis en place par les équipes.

Le centre de loisirs ne fonctionne pas comme une garderie !

MOINS DE 6 ANS : ECOLE MATERNELLE CHANTECLER		
	JOURNEE	½ JOURNEE
MERCREDIS VACANCES	7h30 – 18h15 Repas à 11h45	7h30 – 11h30 7h30 – 13h30 avec repas 11h30 – 18h15 avec repas 13h30 – 18h15
ENTREE de 7h30 à 9h 30 – DEPART de 17h00 à 18h15		

6/13 ANS : CLSH, ECOLE PRIMAIRE, LOCAL JEUNES		
	JOURNEE	½ JOURNEE
MERCREDI VACANCES	7h30 – 18h15 (Repas 12h00)	7h30 – 11h45 7h30- 13h30 avec repas 11h30 – 18h15 avec repas 13h30 – 18h15
ENTREE de 7h30 à 9h15 – DEPART entre 17h00 et 18h15		

GROUPES D'ENFANTS		
Enfants petite section	LILIPUTIENS	Ecole MATER- NELLE
Enfants moyenne section	STROUMPFS	
Enfants grande section < 6 ans	BIDIBULLES	
Enfants grande section : 6 ans + CP + CE1	INTREPIDES	CLSH PRIMAIRE
CE2 + CM1	LOUSTICS	
CM2	WARRIORS	PRIMAIRE/ LOCAL JEUNES
Jusqu'à 13 ans	KIDS	
4°- 3° (juillet)	ADOS	

CAPACITES D'ACCUEIL	2.5/5 ans	6/13 ans	TOTAUX
Petites vacances	48	72	120
Grandes vacances	48	96	144
MERCREDIS	48	70	118

BUS DE 36 PLACES ou MINIBUS – animateurs compris :

Sauf indisponibilité du BUS et congés du chauffeur, sur 5 jours par semaine, les 7 groupes d'enfants ne peuvent être en sortie. C'est pourquoi un ou plusieurs intervenants sont choisis pour une prestation au centre.

UNE EQUIPE

- 1 RESPONSABLE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION
- 1 DIRECTEUR Accueil collectif de mineurs
- 1 DIRECTRICE adjointe maternelle (bilingue français / basque)
- 9 animateurs permanents (1 bilingue français / basque)
- 4 ATSEM (1 bilingue français/basque)
- Des animateurs saisonniers diplômés.

SANTE

Les enfants atteints d'affection contagieuse ne peuvent être admis au centre.

POUR TRAITEMENT DE FOND OU EN COURS, NE JAMAIS
LAISSER DE MEDICAMENTS DANS LE SAC DE L'ENFANT

Remettre impérativement au bureau du Service Enfance

Médicaments dans une trousse aux nom et prénom de
l'enfant + Ordonnance du médecin + Courrier autorisant le
centre à donner les médicaments.

**Dans le cas d'un P.A.I., sans ce document et trousse de secours
aucune présence ne pourra être acceptée**

ALLERGIE, REGIMES ALIMENTAIRES, P.A.I.

Les repas vous seront demandés lorsque le restaurateur se
trouvera dans « *L'impossibilité de prévenir une contamination
croisée accidentelle, dans les conditions de fonctionnement
d'un établissement de restauration collective scolaire* ».

Le prix du repas sera déduit du prix de journée.

SIESTE - RELAXATION

Maternels : ce temps de repos après le repas est essentiel.
Après les toilettes, les enfants de Petite section et suivant les
besoins, de Moyenne ou Grandes sections, s'installent dans la
chambre, avec leurs doudous. Au bout de 40 mn de repos, les
enfants non endormis repartent en temps calme. Les autres
se lèvent à leur rythme et les derniers sont réveillés à 16 h 15.

**Aucune décharge parentale pour dispenser de la sieste ne
peut être acceptée !**

CP-CE : temps de relaxation d'environ 20 mn mis en place, en
musique dans la pénombre, adapté à chaque groupe
d'enfants. L'esprit se détend et la tension musculaire
diminue. L'enfant apaisé est ainsi prêt à reprendre ses
activités.

PAQUETAGE POUR LE CENTRE

OBLIGATOIRES CHAQUE JOUR :

Casquette, Vêtement de pluie, Chaussure de sports

Vêtements pratiques, Gourde,

Petit sac à dos (Pas de sac à roulettes)

Change et Doudou pour les plus jeunes.

Pensez à marquer le linge de votre enfant !

Bijoux, jouets et portables ne sont pas autorisés : le centre
dégage toute responsabilité en cas de perte, casse ...

TARIFS - REGLEMENTS

Les TARIFS votés par le Conseil municipal sont basés sur le
quotient familial, au 1^{er} janvier de chaque année.

En l'absence de quotient familial CAF, à partir de l'avis
d'imposition de l'année précédente.

Toute absence sans justificatif médical, fourni sous 48h00 sera
facturée.

REGLEMENTS par CESU, espèces, chèques, prélèvement, et
virement au Trésor public.

Les FACTURES sont adressées par mail uniquement et toutes
les factures sont visibles sur le portail famille

Au bout de 2 rejets consécutifs, le prélèvement sera suspendu.

UN RECAPITULATIF DES FRAIS DE GARDE pour les enfants de
< 6 ans est adressé aux familles chaque année, en avril.

Un DEVIS pour une aide financière peut-être établi.

PASSEPORT CITOYEN

Ce document définit les règles de vie dans le centre et au sein
du groupe ; chaque enfant s'engage à le respecter.

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

• Aider l'enfant à vivre en société :

- Connaître ses droits, ses devoirs, comprendre le pourquoi
des règles propres à toute vie en collectivité et les respecter.

• Permettre à l'enfant de se situer dans le TEMPS d'hier à aujourd'hui et dans sa REGION :

- Découvrir les richesses artistiques, culturelles,
patrimoniales...

• Participer au développement personnel du jeune :

- Développer la créativité, l'imagination

- Agir de manière solidaire et citoyenne : rencontres
intergénérationnelles, pratique du tri et recyclage avec la
CAPB, sensibilisation au respect de l'environnement avec
Surf Rider...

- Prendre soin de son corps, apprendre à exprimer ses
émotions, son affectivité, prendre la parole, participer à des
jeux sportifs...

• Gagner en autonomie dans les déplacements, la mise en place d'activités, la prise de décisions dans les ateliers, le choix de faire ou de ne pas faire, apprendre à agir de sa propre initiative, prendre des responsabilités...

• Favoriser l'apprentissage des sciences et nouvelles technologies, Inciter à la lecture ou l'écriture (accès à la médiathèque,

• Développer l'échange en langue basque, poursuivre l'apprentissage de la langue anglaise, découvrir la langue espagnole...

• Sensibiliser aux problématiques du développement durable

• Favoriser l'accueil et l'inclusion d'enfants porteurs d'handicap (Convention avec HANDI RESSOURCES 64)

• Considérer le temps méridien, comme un enjeu qualitatif

• Réinventer l'utilisation de la cour partagée.

PROJET ADOS (Juillet)

Permettre aux jeunes de la commune et à ceux qui fréquentent
les 3 collèges de se construire un bassin de vie :

• Faciliter le vivre ensemble, contribuer à la création et au maintien de liens sociaux dans la commune, le quartier,

• Découvrir les sports et loisirs, propres à son bassin d'habitation,

• Recevoir de l'information, notamment en matière de santé, de prévention, de vie sociale, de vie professionnelle...

Favoriser le développement, personnel du jeune :

• Favoriser une passerelle vers la vie de jeune adulte (accompagner les jeunes à être des adultes responsables, faire progresser le jeune sur ses savoir-être, savoir-faire, favoriser son autonomisation, construire des projets avec lui, prévenir les comportements à risque...)

• Accéder à des loisirs qui répondent à leurs besoins : recherche d'activités prédéfinies, construction avec le jeune du projet d'animation...

• Respecter les principes de laïcité, du pluralisme des idées

• Favoriser le débat pour construire la réflexion

TARIFS ACCUEILS PERISCOLAIRES SEPT 2025 - 2026

Tarifs QUOTIENTS FAMILIAUX	16h00-16h15 HALTE GARDERIE	16h15 – 18h15 ANIMATION : Ateliers, Aide aux leçons/30mn	REMARQUES
De 0€ à 750€	GRATUITE	0.67 €	Toute ½ h entamée est due.
De 751€ à 1010€		0.72 €	La prestation ne comprend pas le goûter.
De 1011€ à 1310€		0.88 €	
De 1311€ à 1510€		0.98 €	Pensez à le fournir, sans aucun produit devant rester au réfrigérateur.
A partir de 1511€		1.08 €	

TARIFS VACANCES SEPT 2025 – 2026

- FORFAIT 3 JOURS : Engagement des familles à inscrire leurs enfants minimum 3 jours/ semaine, des maternelles aux primaires. Ce forfait s'applique aux semaines de 4 ou 5 jours.
- FORFAIT 2 JOURS : Engagement des familles à inscrire leurs enfants minimum 2 jours/ semaine, enfant à partir de la 6^e. L'engagement des familles implique une facturation de ces FORFAITS sauf absence pour raison médicale, arrêt maladie, congés annulés d'un parent..., raisons majeures validées par nos élus (Joindre un justificatif sous 48h00)

SUPPLEMENT POUR INTERVENANT, SORTIE, TRANSPORT :

- 5€ pour les maternelles
- 6 € pour les primaires
- 7€ pour les 6^e/5^e
- 8 € pour les 4^e et 3^e

PENALITE DE RETARD : 5 € par ¼ de retard et par enfant, à l'arrivée et /ou au départ

Après la date de fin des inscriptions, toute journée annulée sera facturée sauf pour les raisons citées ci-dessus.

CAMBO & COMMUNES CONVENTIONNEES	TARIFS 1 ^{er} enfant		TARIFS 2 ^e enfant et suivants	
CAMBO, ITXASSOU, LOUHOSSOA, HALSOU, ESPELETTE, LARRESSORE	JOURNEE, 1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS	JOURNEE 1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE SANS REPAS
De 0 à 750€ avec ATL (Si document fourni)	7,03 €	4,80 €	5,93 €	4,12 €
De 0 à 750 € sans ATL	11,03 €	6,80 €	9,93 €	6,12 €
De 751 € 1010 €	11,54 €	7,36 €	10,38 €	6,63 €
De 1011 € à 1310 €	13,09 €	8,39 €	11,78 €	7,56 €
De 1311 € à 1510 €	14,68 €	9,42 €	13,21 €	8,49 €
A partir de 1511 €	16,23 €	10,50 €	14,61 €	9,45 €
AUTRES COMMUNES				
De 0 à 750€ avec ATL (Si document fourni)	17,03 €	9,80 €	15,93 €	9,12 €
De 0 à 750 € sans ATL	21,03 €	11,80 €	19,93 €	11,12 €
De 751 € 1010 €	21,54 €	12,36 €	20,38 €	11,63 €
De 1011 € à 1310 €	23,09 €	13,39 €	21,78 €	12,56 €
De 1311 € à 1510 €	24,68 €	14,42 €	23,21 €	13,49 €
A partir de 1511 €	26,23 €	15,50 €	24,61 €	14,45 €

NOS PARTENAIRES FINANCIERS :

CAF PYRENEES ATLANTIQUES, MSA SUD AQUITAINE, CONSEIL DEPARTEMENTAL 64